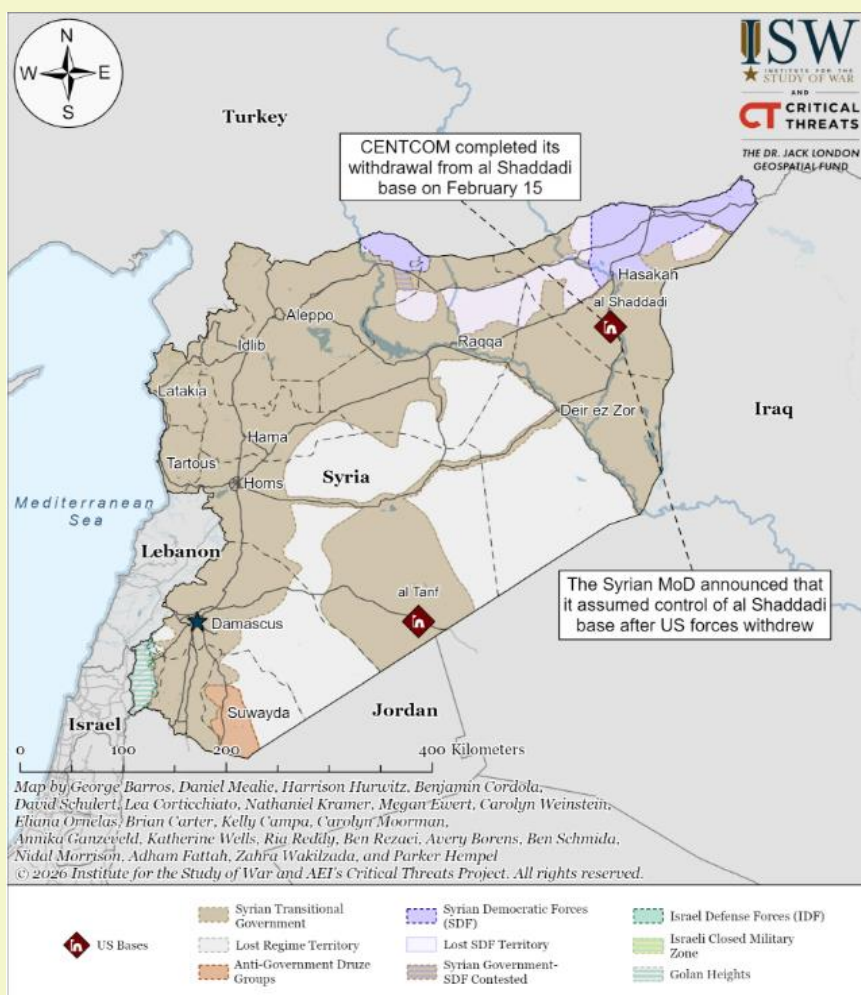


Factsheet: Syrie

Août 2026



Carte: ISW/Critical Threats Project – “Assessed Control of Terrain in Syria”, 16 février 2026

1 FAITS ET CHIFFRES

Population

En 2025, la population totale de la Syrie était estimée à 25,6 millions de personnes. Les données fiables sur la composition et la répartition ethniques de la population syrienne sont très limitées, notamment en raison des déplacements massifs, de l'exil et des retours depuis 2011.

Groupes ethniques

Les estimations situent les Arabes autour de 89–90 % de la population et les Kurdes autour de 9–10 %, avec de plus petites minorités arméniennes, turkmènes, circassiennes, assyriennes et araméennes.

Groupes religieux

Les estimations situent les musulmans sunnites autour de 71–74 % de la population, les musulmans alaouites autour de 10–13 %, les chrétien·nes autour de 10 %, les druzes autour de 2–4 %, tandis que les chiites et les ismaéliens représentent des groupes plus restreints.

Système politique

Depuis le renversement de Bachar el-Assad, le 8 décembre 2024, par une coalition menée par le groupe *Hayat Tahrir al-Sham* (HTS), la Syrie a été dirigée par un « Gouvernement de transition syrien ». Entre décembre 2024 et mars 2025, ce dernier a été mené par le Premier ministre Mohammed al-Bashir. A la suite de l'adoption, le 29 mars 2025, d'un régime présidentiel, le poste de Premier ministre a été supprimé et le chef du HTS, Ahmed al-Sharaa, a été nommé Président pour la « période transitionnelle ». Les pouvoirs du nouveau Parlement syrien, installé depuis juillet 2026, restent limités dans le système transitoire, le gouvernement n'étant pas soumis à un vote de confiance.

2 PROFILS À RISQUE

Ces profils à risque se fondent entre autres sur le [Country Guidance](#) de l'EUAA de décembre 2025, sur le [Country Focus](#) de juillet 2026, ainsi que sur le rapport de l'OSAR d'août 2026 sur la [région du nord et du nord-est](#).

- **Personnes ayant soutenu ou perçues comme ayant soutenu l'ancien gouvernement** : anciens militaires, anciens membres de services de renseignement ou anciens membres du gouvernement, groupes ethniques et religieux minoritaires (surtout les alaouites). Ciblées par des membres de la population, par des groupes liés au nouveau gouvernement ou par des groupes anti-gouvernementaux. Les hauts responsables sont davantage poursuivis, tandis que les détenu·e·s subalternes sont plus exposé·e·s aux mauvais traitements.
- **Personnes s'opposant ou perçues comme s'opposant aux Forces démocratiques syriennes (FDS) ou au Parti de l'union démocratique (PYD)** : membres des partis d'opposition kurdes, des journalistes, militant·e·s politiques et des manifestant·e·s. Malgré une diminution depuis janvier 2026, des risques persistent dans les zones sous influence des FDS/Asayish.
- **Personnes soupçonnées de liens avec l'EI/Daesh** : ces personnes continuent de constituer une cible prioritaire tant pour les FDS/Asayish que pour les services de sécurité du gouvernement transitoire
- **Personnes associées ou perçues comme associées aux FDS/YPG** : malgré une diminution depuis janvier 2026, des risques persistent dans les zones sous influence turque ou de l'ex-ANS, ainsi que de la part de l'EI.
- **Personnes craignant d'être recrutées de force ou d'être victimes de recrutement d'enfants par les forces kurdes** : la conscription de l'AANES aurait été abolie, mais des recrutements sporadiques de mineur·e·s persistent.
- **Membres de groupes religieux et ethniques minoritaires** : la situation varie selon la région et l'acteur qui la contrôle.
 - **Les personnes alaouites** : ciblées en raison de liens présumés avec le régime d'Assad par les forces du gouvernement de transition et des factions affiliées, et par des groupes armés non identifiés.
 - **Les personnes druzes** : ciblées par les forces du gouvernement de transition et des factions affiliées, et par des combattants bédouins.
- **Femmes** : exposées à des violations par les différentes parties au conflit. Violence sexuelle/domestique, crimes d'honneur, mariages forcés, exploitation sexuelle.
- **Enfants** : recrutement forcé, violence sexuelle, violence domestique, travail forcé.
- **Personnes LGBTQI+** : ciblées par la famille immédiate et élargie, la société, les autorités gouvernementales, ainsi qu'une série de groupes armés.

3 DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS

Changements politiques

Le nouveau président de la Syrie, Ahmed al-Sharaa, doit diriger le pays pendant une période de transition de cinq ans. Le gouvernement, composé de 23 ministres, ne compte actuellement qu'une seule femme. Les élections parlementaires, qui se sont tenues le 5 octobre 2025, ont donné lieu à un vote indirect : deux tiers des 210 membres de l'Assemblée du peuple ont été désigné·e·s par des collèges électoraux régionaux, tandis qu'un tiers, soit 70 membres, a été nommé directement par al-Sharaa. Les scrutins ont initialement été reportés dans plusieurs régions kurdes et druzes. Des élections complémentaires ont ensuite eu lieu dans le nord-est en mai 2026, tandis que des sièges attribués à Soueïda restent vacants. La représentation des femmes s'est améliorée après les nominations présidentielles, mais demeure faible, à environ 10 %, et la représentation des minorités reste limitée et difficile à établir précisément. A la fin août 2026, huit mois après avoir signé un accord qui a mis fin à l'offensive du gouvernement de transition dans le nord-est, le chef kurde Mazloum Abdi a annoncé la dissolution des FDS et de l'administration autonome, ainsi que l'intégration de leurs structures civiles et militaires dans les institutions de l'État syrien.

Insécurité persistante et violences contre les personnes civiles

En 2026, la situation sécuritaire en Syrie reste fragile, malgré une diminution générale des violences liées au conflit et l'extension du contrôle du gouvernement de transition à une grande partie du pays, notamment dans le nord-est. Des tensions locales ainsi que des violences communautaires et sectaires, mais aussi des attaques de l'EI persistent, tandis que certaines régions, notamment Soueïda, restent largement hors du contrôle gouvernemental. En 2025, le *Réseau syrien pour les droits de l'homme* (SNHR) a documenté la mort de 3 666 personnes, dont 328 enfants et 312 femmes ; au premier semestre 2026, il a documenté 428 civil·e·s tué·e·s. L'EUAA indique qu'entre fin 2025 et début 2026, les décès de civil·e·s ont nettement augmenté dans les gouvernorats d'Alep et de Raqqa. Sur l'ensemble de la période allant de décembre 2024 à mai 2026, les nombres les plus élevés de personnes civiles tuées ont été enregistrés à Lattaquié, Tartous, Soueïda, Alep et Hama. Le *Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme* (HCDH) continuait par ailleurs de signaler en avril 2026 des homicides, disparitions forcées et détentions arbitraires.

En mars 2025, des membres des forces gouvernementales et des groupes armés qui leur étaient affiliés, ainsi que des combattants liés à l'ancien régime, ont commis dans les régions côtières et le centre-ouest de la Syrie des violations susceptibles, selon les Nations Unies, de constituer des crimes de guerre. Environ 1 400 personnes ont été tuées, principalement des civil·e·s alaouites. Les violences ont notamment compris des exécutions, des actes de torture, des mauvais traitements infligés aux mort·e·s, des pillages et des incendies d'habitations provoquant d'importants déplacements de population. Ces violences ont été accompagnées de discours sectaires haineux, y compris des appels ouverts à l'extermination des Alaouites, tant dans les rues que sur les réseaux sociaux.

Minorités et violences de masse

Les violences sectaires ont diminué en 2026, mais plusieurs minorités restent exposées à des attaques ciblées. Des meurtres et enlèvements visant notamment des personnes alaouites ont été signalés à Homs au début de l'année. Dans la province majoritairement druze de Soueïda, des affrontements sporadiques entre groupes druzes et forces gouvernementales ainsi que des enlèvements et contre-enlèvements ont persisté jusqu'en mai 2026. Des attaques à caractère sectaire contre des chrétien·ne·s ont également été documentées en mars 2026 à Al-Suqaylabiyah.

Système de santé précaire

En 2026, le système de santé syrien reste gravement affaibli par les destructions, le manque de financement et les pénuries de médicaments, de matériel et de personnel. Seuls 57 % des hôpitaux et 37 % des centres de soins de santé primaire sont pleinement opérationnels. Les pénuries de personnel de santé restent critiques, notamment en médecine générale, soins infirmiers, obstétrique et dans plusieurs spécialités, en raison de salaires faibles et de mauvaises conditions de travail. L'UNICEF estime le nombre de médecins restant dans le pays à seulement 20 000. Le sous-financement continue en 2026 d'entraîner des réductions ou des suspensions de services de santé, alors que les besoins restent très élevés.

Situation humanitaire alarmante

Selon le *Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés* (HCR), plus de 1,7 million de réfugié·e·s syrien·nes et près de deux millions de personnes déplacées internes sont retourné·e·s en Syrie ou dans leur région d'origine depuis décembre 2024. Environ 5,5 millions de personnes restent déplacées à l'intérieur du pays. La crise humanitaire reste majeure : 15,6 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire en 2026. Moins d'un tiers des près de 3 milliards de dollars demandés par le plan de réponse humanitaire 2026 avait été financé au mois d'août 2026.

Obstacles au retour

Selon un rapport du HCR consacré à la situation des personnes retournées dans 14 gouvernorats du pays au premier trimestre 2026, si la majorité d'entre elles ont pu regagner leur région d'origine, une partie n'y est pas parvenue. Pour ces dernières, les obstacles rencontrés sont similaires, qu'il s'agisse de personnes réfugiées ou déplacées : destructions de biens, manque d'opportunités économiques, préoccupations sécuritaires et accès insuffisant aux services essentiels. Dans un rapport portant sur la situation dans le nord et le nord-est du pays, l'OSAR a indiqué que les régions kurdes restent confrontées à d'importants obstacles structurels aux retours durables, en particulier dans les gouvernorats de Hassaké et Raqqa, avec des difficultés marquées en matière de sécurité, conditions de vie, logements/terres/biens, moyens de subsistance et surtout accès aux documents.

4 PRATIQUE DES AUTORITÉS SUISSES

Taux de protection

Selon les chiffres du SEM, 380 Syrien·ne·s ont déposé une demande d'asile entre le 1^{er} janvier et le 31 juillet 2026. Le taux d'octroi de l'asile était de 32,6 % tandis que le taux de protection (décisions positives + admissions provisoires) était de 79,8 %. Le taux d'octroi de l'asile ajusté (sans non-entrée en matière NEM) était de 36,9 % et le taux de protection était de 90,2 %.